

Compte rendu du conseil municipal du 27/03/2018

Présents : Serge LE HIR, Fabienne LEROY, Emmanuel TROLONG, Guy BAILLEUL, Jean-Luc HECKEL, Stéphanie ANNE, Eric BRUNET, Pierre-Emmanuel PHILIBERT, Martine ADRIEN, Cécile QUIEDEVILLE, François LALOUX

Représentés :

Nicolas CRIAUD pouvoir donné à François LALOUX

Michel BRULETTI pouvoir donné à Fabienne LEROY

Absent : Mathieu PILATTE

1 Nomination du secrétaire de séance

Stéphanie ANNE est nommée secrétaire de séance

2 Démission d'un conseiller municipal

Serge LE HIR informe que Madame Viviane GLINEL a donné sa démission du conseil municipal. Son courrier a été transmis à la sous-Préfecture de Bayeux le 22 mars 2018.

3 Approbation du dernier compte rendu en date du 12.03.2018

Adopté à 10 voix pour et 1 voix contre.

François LALOUX arrive à 20h10 après le vote.

3. Vote du compte administratif 2017

Conformément à l'article L2121-4 du CGCT, le maire quitte la séance au moment du vote du compte administratif. Le conseil municipal siège alors sous la présidence de Mme Fabienne LEROY, 1^{ère} adjointe au Maire. Elle donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section Fonctionnement

.résultats reportés	14 723.75€
12 960.71€+ 1 763.04€ reprise résultat CCAS dissous en mars 2017	
.dépenses de l'exercice	245 307.37€
.recettes de l'exercice	299 258.12€
.résultat de l'exercice	53 950.75 €
.résultat de clôture 2017	68 674.50€

Section Investissement :

.résultats de clôture 2016	242 053.65€
.dépenses de l'exercice	119 323.63€
.recettes de l'exercice	6 435.09€
.résultat de l'exercice	-112 888.54 €
.résultat de clôture 2017	129 165.11€

Restes à réaliser

.solde	0.00€
--------	-------

Le conseil municipal reconnaît la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus : adoptée par **12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.**

4. Approbation compte de gestion 2017

Le conseil municipal après avoir étudié le Compte de gestion dressé par M. BOULY, receveur municipal, en tous points identiques au Compte Administratif dressé par l'ordonnateur :

-approuve le Compte de Gestion dressé par M BOULY, receveur municipal

Adopté par : **13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.**

5. Affectation du résultat-exercice 2017

Le conseil municipal , constatant que le Compte Administratif présente :

En section Fonctionnement

.un résultat de clôture de l'exercice 2016	14 723.75€
12 960.71€+1763.04€ reprise résultat CCAS dissous en mars 2017	
.un résultat de clôture de l'exercice 2017	53 950.75 €
.soit un résultat de clôture de l'exercice 2017(66 911.46)	68 674.50€

En section Investissement :

.un résultat de clôture de l'exercice 2017	129 165.11€
.un solde des restes à réaliser 2017	0.00€
.soit un besoin de financement de	0.00€

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

En section Investissement de l'exercice 2018

.au compte 1068 (recettes)	0.00€
----------------------------	-------

En section Fonctionnement de l'exercice 2018

.le solde au compte 002 (résultat reporté)	68 674.50€
--	------------

Adoptée par : **13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.**

6. Taux d'imposition 2018

Le conseil municipal décide de modifier les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018 par rapport à 2017 comme suit :

- **Taxe d'habitation** : passer de 6.85 % en 2017 à **6.35% en 2018**

Approuvé par **5 voix pour, 1 voix contre et 7 abstentions.**

- **Taxe foncière bâti** : passer de 7.57 % en 2017 à **7.07% en 2018**

Approuvé par **5 voix pour, 4 voix contre et 4 abstentions.**

- **Taxe foncière non bâti** : passer de 14.60 % en 2017 à **14.00% en 2018**

Approuvé par **5 voix pour, 4 voix contre et 4 abstentions.**

7. Subvention 2018

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des différentes demandes de subventions reçues, il rappelle que les subventions votées précédemment ont été versées.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'**unanimité** d'accorder les subventions suivantes :

BÉNÉFICIAIRES	PROPOSITIONS 2018
AFM TELETHON	150€
MFR BALLEROY	100€
Bâtiment CFA CAEN	100€
Chambre Métiers Artisanat	100€
MFR MALTOT	200€
ADMR	200€
MAIRES CANTON TRÉVIÈRES	100€
RESTOS DU CŒUR	250€
SIAD BESSIN	100€
PASSIONS CHIENS NORDIQUES	350€
SAUVETAGE EN MER	200€

8. Budget primitif 2018

Le Conseil Municipal, après avoir examiné les propositions de Monsieur le Maire pour l'année 2018, adopte à **12 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention** le budget primitif comme suit :

BUDGET COMMUNE :

Fonctionnement :

Dépenses et recettes : **321 509.50 €**

Investissement :

-dépenses : **90 900.00€**

-recettes : **141 040.11€**

10. Questions diverses

Colombarium

Serge LE HIR informe que le devis de l'entreprise MESLIN (Le Molay Littry) pour un colombarium 9 cases (3 colonnes sur 3 rangs) couleur « Blanc Perlé » et portes « Noir Suprême » est au prix de 6790€ TTC.

Prochain conseil municipal : mardi 29 mai 2018 à 20h.

Fin de la séance à 22 h 00